

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>9<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T16733
Adresse du site	<b>76, rue Saint Lazare</b>	Hauteur	R+9 (32m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	bureaux
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info	SFR present (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>23/01/2015</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>14/01/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>14/03/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz</b> , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30, 130 et 320°.		
Distance des ouvrants	5 à 9m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 10°</i>
Estimation	30° <4V/m -130° <3V/m-320° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes de 2m par des antennes de 2m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et seront donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34.70m (30°) 33.50m (130°) 31m (320°)

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

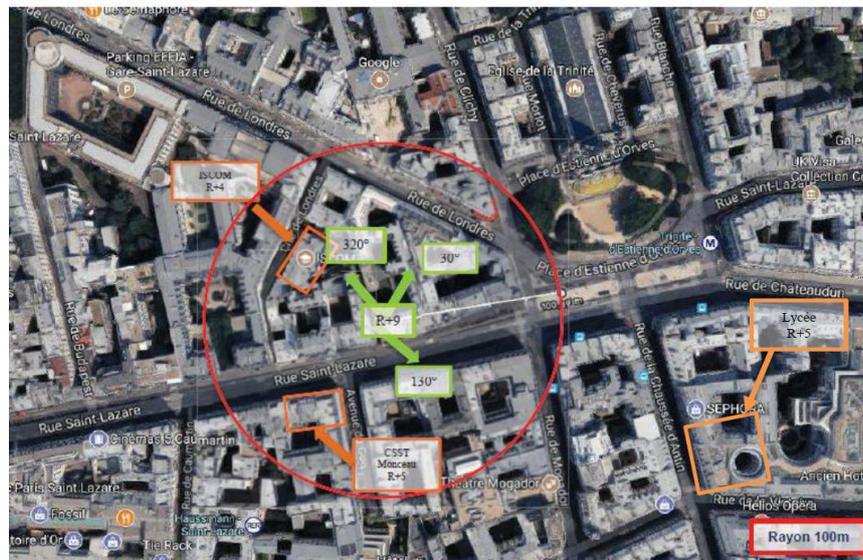
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

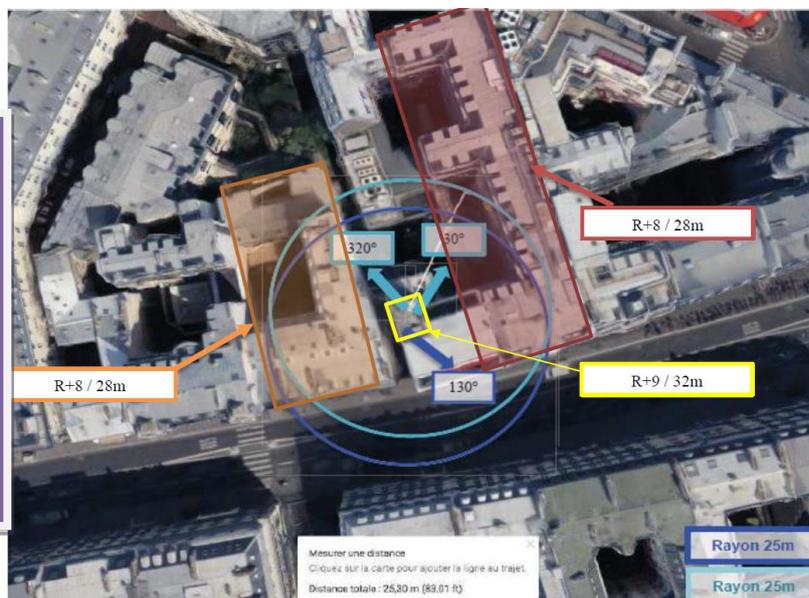
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ISCOM/Ecole de communication	4 Cité de Londres	R+4	Oui	42 m	inférieur à 1V/m
CSST Monceau / Centre de soins pour toxicomanes	91 rue Saint Lazare	R+5	Non	40 m	inférieur à 1V/m
Lycée & collègue Movan	68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN	oui	Oui	>100m	inférieur à 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



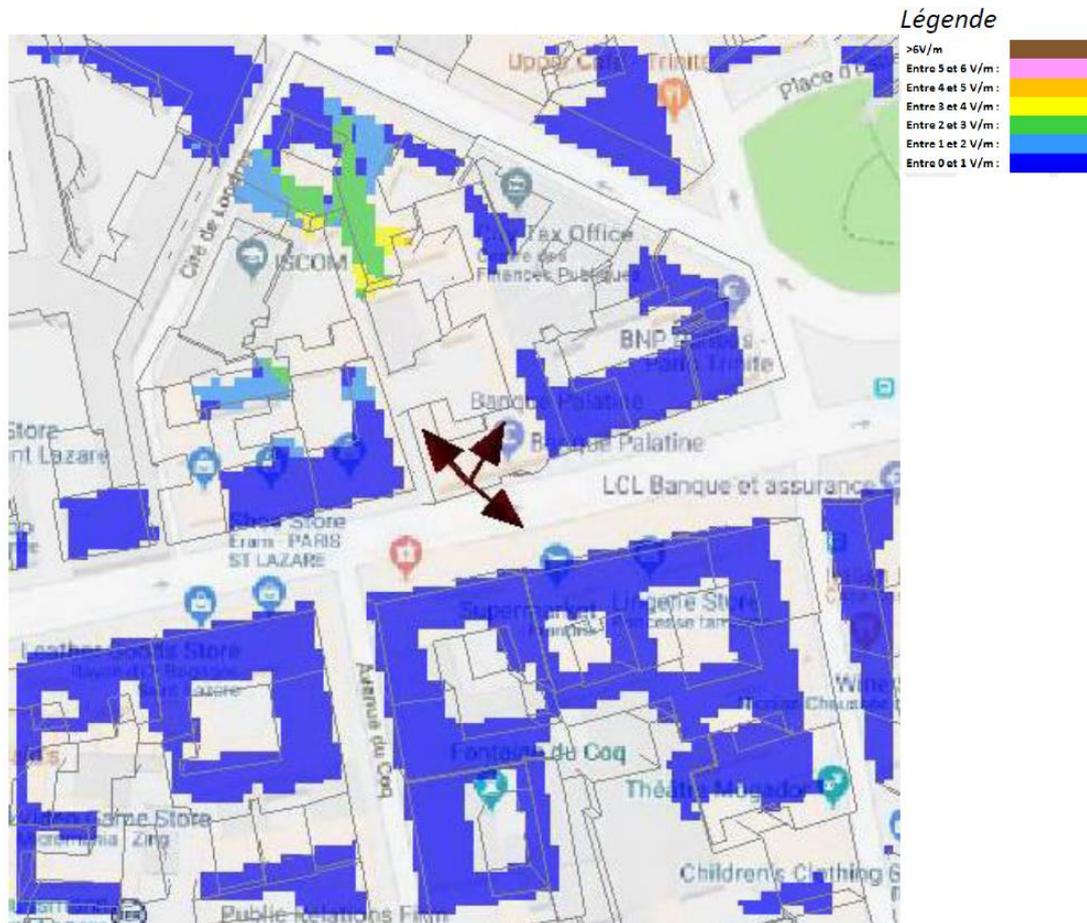
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 320°

*Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.*



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté



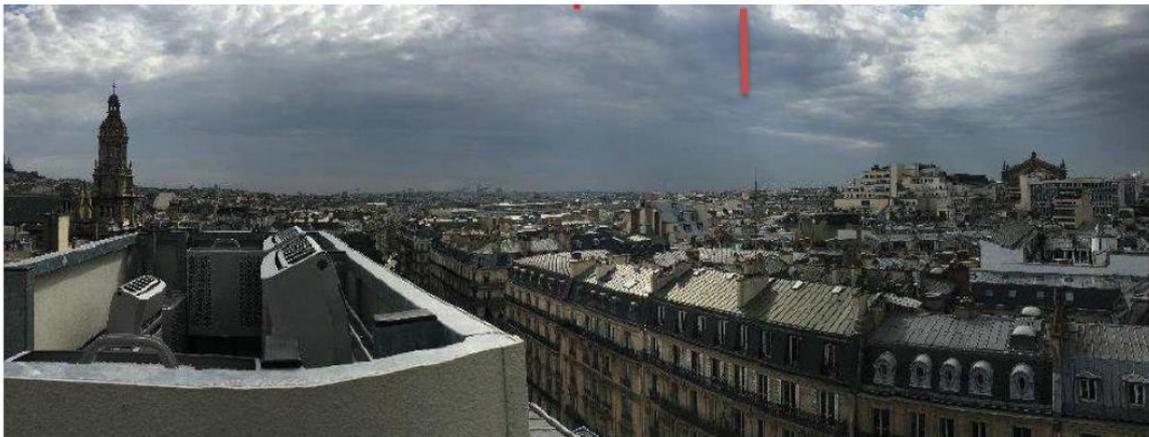
**Vue des Azimuts**

Azimut 30° :



Azimut 2° :

Azimut 130° :



Azimut 320° :

